

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de Saint-Louis réseau sein du 27 février 2013

Etaient présents : les docteurs Ph.Bénillouche, E.Bourstyn, B.Carcopino, M.Espié, A. de Gouvello, A.S.Hamy, D.Vexiau-Robert, Madame Natacha Espié ;

Absents mais ayant donné pouvoir : Dr B.Tournant, Madame J. Taieb, Madame N.Zernik ;

Excusée sans pouvoir : Madame M.Olivier-Thomas.

La séance s'ouvre à 20 heures sous la présidence de B. Carcopino.

Les points suivants sont abordés selon l'ordre du jour de la réunion :

1) Présentation du bilan d'activité 2012 du réseau

Le bilan d'activité 2012 est présenté par la présidente qui fait remarquer le bon bilan général du réseau notamment la forte activité de SLRT qui s'est mis en place le 1^{er} janvier 2012.

Elle précise que l'avenant au CPOM pour 2013 a été signé avec l'ARS mais que nous n'avons pour le moment pas d'information sur le budget alloué pour l'exercice 2013. La diminution des inclusions dans SLRS fait l'objet d'un débat. Le Dr Espié demande un point sur les inclusions par la ville qui demeurent rares. Le Dr Carcopino explique qu'il est souvent ressenti comme délicat par les gynécologues de ville de prendre cette décision sans l'aval de l'hôpital. Il est proposé de relancer les médecins du CMS, en particulier les jeunes médecins arrivés depuis quelques mois (CCA, PH) ainsi que de leur proposer de participer aux activités du réseau, en particulier au niveau des formations tant des professionnels que des patientes et à la rédaction d'articles pour le site internet.

Le CA se félicite de l'augmentation du nombre de professionnels adhérents du réseau. Cette augmentation n'est qu'en partie liée à la mise en place de SLRT. Le Dr Philippe Bénillouche fait remarquer que le nombre de radiologues à atteint 39 et s'interroge sur le respect de la Charte qu'ils ont signée, en particulier concernant le secteur 1 pour le suivi radiologique des patientes atteintes de cancer. Il lui est proposé d'organiser une réunion avec les radiologues de ville du réseau, ce qu'il accepte.

2) Proposition de nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

Le mandat de B. Haggiag étant arrivé à terme en 2012, il a été décidé de ne pas procéder au renouvellement de celui-ci. Un nouveau commissaire aux comptes doit être nommé. La présidente propose la nomination de M. Stéphane Gros (Finance conception), 20, rue Haxo, 75020 Paris. Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents

3) Remplacement des postes vacants du CA

Suite au décès du Dr Françoise Sarfati, le poste de représentant des médecins de ville est vacant. On rappelle que ce poste est un poste de droit, dont le titulaire est désigné par le CA. Le conseil souhaite que ce poste soit attribué à une gynécologue voire à une gynécologue endocrinologue membre de SLRS et de SLRT. Les docteurs Noel-Wekstein et Annick Grinsztein sont pressenties pour ce poste. Il est décidé de contacter la première et en cas de refus, la seconde.

4) Points sur les inclusions, les soins de support et la convention avec Cognacq Jay

Le point sur les inclusions a été fait précédemment

Madame Espié s'inquiète du faible nombre de patientes ayant recours aux prestations dérogatoires de soins de support. Le Dr Carcopino et le Dr Bourstyn font remarquer qu'elles sont largement proposées aux patientes mais que celles-ci, même lorsqu'elles paraissent demandeuses, ne suivent pas forcément les conseils qui leur sont donnés. Le Dr Vexiau pense, que dans la période de l'après cancer, beaucoup de patientes sont lasses de voir « des blouses blanches ».

Il est proposé de reprendre contact avec le Dr Stéphane Vignes pour rediscuter des modalités pratiques de mise en place de la convention avec la fondation Cognacq-Jay car les délais de rendez vous pour nos patientes sont toujours d'environ 2 mois

5) Mise au point sur le DPC

Le Dr Bourstyn rappelle que le DPC remplace la FMC depuis le 1^{er} janvier 2013 et en résume les modalités. Le Dr Mislawski a assisté à 3 réunions, à l'ARS et à l'OGDPC dont il ressort que les thématiques et la lourde organisation administrative du DPC ne permettront pas à SLRS d'être organisme de DPC. Le Dr de Gouvello fait remarquer les médecins de ville sont peu informés sur la mise en place du DPC et qu'à sa connaissance très peu d'entre eux ont créé leur profil sur le site de l'organisme. Le CA décide de continuer les réunions de formation sous la même forme que précédemment même si elles ne sont plus validantes.

6) Questions diverses

Le Dr Bénilouche présente une information sur le système Apicrypt qui lui paraît une bonne formule pour une meilleure transmission de l'information médicale entre les professionnels et le réseau dans le respect des normes imposées par la CNIL. Il poursuit ses investigations en particulier concernant sa compatibilité avec le système informatique de l'APHP.

Le principe de deux réunions annuelles pour les patientes est acté.

Dans le cadre de ses missions et des objectifs du 2^{ème} plan cancer le réseau va rédiger un projet personnalisé de l'après cancer (PPAC) qui sera soumis aux membres du CA et aux médecins du CMS. Une révision des référentiels de suivi serait souhaitable au cours de l'année 2013.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h30

Fait à Paris, le 06/03/2013

Dr E. Bourstyn

Directrice de Saint-Louis réseau sein.